



# Le Gloire à Dieu

Michel STEINMETZ

*Durant le chant du Gloire à Dieu, toute l'action liturgique se concentre sur la louange de Dieu*

Il est des moments de la célébration où le chant a pour fonction d'accompagner un rite : c'est le cas notamment du chant d'entrée pour la procession, de l'Agnus Dei pour la fraction du Pain. Il est d'autres moments où le rite consiste précisément à ne rien faire d'autre que chanter, où le chant est lui-même rite. C'est le cas du Sanctus ou du Gloria, par exemple. Toute l'action liturgique se concentre alors dans la louange ou la supplication ; ministres et fidèles sont unis dans le même acte de chant.

Le *Gloire à Dieu* est un de ces chants familiers de la messe au point qu'on pourrait être tenté, ici ou là, de le remplacer afin d'en préserver la fraîcheur. Ici ou là, encore, à force de le chanter, on l'use au point d'en faire un contresens musical.

Il est bon, alors, de revenir tout d'abord à l'origine, à vrai dire assez étonnante, du texte lui-même et de son utilisation liturgique au fil des siècles. Ensuite, plutôt que de penser à le remplacer par un autre chant de louange, il faut sans doute en reprendre à frais nouveaux le contenu et envisager la portée symbolique de sa place dans la liturgie eucharistique actuelle. Enfin, il s'avère indispensable, d'en penser la mise en œuvre concrète au sein de nos assemblées liturgiques.

## 1. L'origine et l'emploi de l'hymne au fil des siècles

Une origine étonnante, disions-nous plus haut. En effet, le *Gloire à Dieu* est une des plus anciennes prières chrétiennes, au regard des autres éléments de la messe.

### a. Une prière anténicéenne.

Le Concile de Nicée (325) marque un des grands moments de la définition de la foi : il affirme la divinité du Fils en réponse à l'hérésie dévastatrice d'Arius<sup>(1)</sup>. Dater une prière comme antérieure à 325, c'est donc la faire remonter à la plus haute antiquité chrétienne et à la primitive Eglise !

Il semble que l'on puisse trouver dans les écrits de Paul des réminiscences d'hymnes chantées dans les assemblées chrétiennes. Bien qu'on ne puisse dater avec précision le *Gloire à Dieu*, on sait cependant qu'il fait partie d'un ensemble hymnique de facture poétique très libre et encore proche des psaumes et des cantiques bibliques<sup>(2)</sup>. Parmi ces hymnes, nous pouvons citer le célèbre *Joyeuse Lumière* qui, lui aussi, nous est parvenu. Nous le chantons pour les vêpres ou les lucernaires.

### b. L'emploi dans la liturgie antique.

Utilisé d'abord comme prière du matin, notamment dans les liturgies égyptiennes et éthiopiennes du IV<sup>e</sup> siècle<sup>(3)</sup>, le *Gloire à Dieu* bénéficie d'une dignité toute particulière au point que, par exemple, le manuscrit grec de la Bible dit Codex Alexandrinus du V<sup>e</sup> siècle l'ajoute, à la suite du psautier, à plusieurs cantiques bibliques, dont le Magnificat (cf. note 2).

### c. L'insertion dans la liturgie eucharistique.

Le *Gloria* est introduit pour des raisons évidentes dans la messe de Noël de l'Eglise de Rome, au début du VI<sup>e</sup> siècle, puis à celles des dimanches et fêtes des martyrs quand l'évêque préside et enfin quel que soit le célébrant, selon la tendance qui se généralise en pays franc à partir du VIII<sup>e</sup> siècle. On admettait avant cette date qu'un «simple» prêtre en fasse usage lors de la veillée pascale et au jour de son intronisation (on dirait aujourd'hui «première messe») après l'ordination.

### d. La liturgie actuelle.

Il nous faut à présent nous référer à la Présentation Générale du Missel Romain (n° 31) qui précise que le *Gloire à Dieu* est chanté ou dit «le dimanche en dehors de l'Avent et du Carême, aux solennités et aux fêtes, ou encore dans les célébrations particulières faites avec solennité». Il suit le rite pénitentiel et le Kyrie et précède la prière d'ouverture (ou collecte).

## 2. La théologie du texte

Après nous être intéressés à l'histoire du texte, nous pouvons maintenant nous arrêter sur son contenu et sa portée théologique, car si les époques passées l'ont à ce point vénéré, c'est non sans raison.

### a. La composition du texte.

La PGMR (n°31) dit : «Le *Gloria in excelsis* est une hymne très ancienne et vénérable par laquelle l'Eglise, rassemblée dans l'Esprit-

# GLOIRE À DIEU - A 23-09

Texte : AELF - Musique : Etienne DANIEL - Éditions Bayard Liturgie

Ce *Gloire à Dieu* d'Etienne Daniel est intéressant car il respecte les exigences de fond et de forme. Exigence de fond, tout d'abord : le texte est traité dans son intégralité et dans sa continuité. Exigence de forme : celle d'une hymne que la musique sert ici à merveille. Des cellules mélodiques identiques se répètent sans impression de redite et la mélodie modale «décolle» sur «Car toi seul es saint...», mettant en relief la confession de foi en Jésus, Christ et Seigneur. L'intérêt de cette composition réside en outre dans sa version polyphonique où les parties à 4 vx seront confiées à la chorale, tandis que l'assemblée reprendra, soutenue par l'orgue, l'unisson qu'elle connaît.

*Célébrant*



Gloire à Dieu au plus haut des cieux.

*Assemblée*



Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.

*Chorale*



Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons.  
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons.

*Assemblée*



Nous te glorifions, nous te rendons grâce pour ton immense gloire.

*Chorale*



Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout puissant.  
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout puissant.

*Assemblée*



Seigneur Fils unique Jésus-Christ.

*Chorale*



Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père.  
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père.

[www.union-sainte-cecile.org](http://www.union-sainte-cecile.org)  
Caecilia 5/2005 : Liturgie  
© Union Sainte Cécile - Strasbourg

Saint, glorifie Dieu le Père et l'Agneau, et supplie celui-ci».

Commençant par la reprise des paroles des anges aux bergers dans la nuit de la Nativité «Gloire à Dieu au plus haut des cieux»<sup>(4)</sup>, l'hymne se définit d'emblée comme un chant de louange. Louange au Père qui va jusqu'à rendre grâce pour sa gloire et le don bienveillant aux hommes de sa paix. Invitation à répondre à un tel don : «Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons...» Contemplation, encore, du Fils assis à la droite du Très-Haut. L'Esprit, quant à lui, est tout juste nommé à la fin, mais il se révèle dans l'inspiration toute proche des Écritures qui préside à la rédaction de l'hymne tout entière.

La partie finale («Car Toi seul es saint...») garde un écho de la ferme opposition au culte impérial de l'Antiquité.

En partant donc de l'Incarnation du Fils, que les premières paroles de l'hymne rappellent, c'est à une élévation que nous sommes conviés, à une confession de foi en la divinité du Fils<sup>(5)</sup>.

### **b. Une lecture de la place actuelle de l'hymne dans la liturgie eucharistique.**

Le cardinal Lustiger avait l'habitude d'introduire, à Notre-Dame de Paris, le rite pénitentiel en des termes à peu près identiques : «Pécheurs pardonnés et déjà sauvés, nous faisons appel à la miséricorde du Seigneur...» Quand le croyant se reconnaît pécheur, il le fait en confessant l'amour de Dieu : il croit que son abandon à la toute-puissance de la grâce divine ne sera pas déçu. Ainsi, quand à la messe nous venons de nous reconnaître pécheurs et que nous demandons au Seigneur de nous rendre dignes de célébrer son eucharistie, nous posons un acte de foi. Nous sachant exaucés, nous faisons place à la louange. Le rite devient pure et gratuite louange. Par ailleurs, comme pour les anciens, il n'est pas superflu pour nous, aux moments prévus par le rituel, de confesser notre foi en la divinité du Fils : nous affirmons que la célébration de son eucharistie est en mesure de porter les fruits de grâce que nous en attendons et espérons.

## **3. Concrètement**

Un passage par l'histoire et la théologie nous a montré le caractère vénérable de cette prière de la messe. Nous sommes en mesure, à l'aune de cette réflexion, de nous interroger sur nos pratiques habituelles.

### **a. Une dignité toute particulière du Gloria ou une bonne raison de ne pas le remplacer.**

Les considérations historiques suffisent à démontrer la dignité de cette hymne :

- elle remonte à la plus haute antiquité chrétienne,
- elle a bénéficié, dès l'origine, d'un respect proche des Écritures elles-mêmes,
- elle chante, dès avant le Concile de Nicée, la divinité du Fils.

De plus sa théologie directement influencée par celle du Nouveau Testament et sa présence ininterrompue dans la liturgie de l'Eglise lui valent d'être respectée avec un soin tout particulier. Si bon nombre de compositions portent le titre «Gloire à Dieu», il est judicieux de s'attarder quelque peu sur leur texte. Si ces productions sont de beaux chants de louange, elles ne sont pas forcément ni conçues ni appropriées pour servir de Gloire à Dieu à la messe. La cohérence interne de l'hymne antique demande à être préservée à tout prix. Notons que c'est bien pour cela que beaucoup de chants intitulés «Gloire à Dieu» portent judicieusement une cote F (chants pour le temps de Noël) !

### **b. Comment mettre le Gloria à Dieu en œuvre ?**

La PGMR stipule :

«Cette hymne est chantée soit par l'assemblée des fidèles, soit par le peuple alternant avec la chorale, soit par celle-ci. Si elle n'est pas chantée, elle doit être récitée par tous, ensemble ou par alternance».

C'est un ordre de convenance qui est ainsi établi. Le *Gloria* est par nature une prière chantée : ce n'est que par défaut qu'il peut être dit. De plus, sa forme littéraire d'hymne impose que, comme pour toute autre hymne, il soit pris d'un trait, du début à la fin, par l'ensemble des fidèles ou

en alternance. Une structure avec refrain convient mal : on déforme le genre littéraire. Aurait-on idée d'interrompre la récitation d'un poème de Victor Hugo par la reprise après chaque strophe du premier vers, par exemple ?

Se limiter à deux voire trois mélodies pour le Gloria peut permettre une mémorisation plus facile du texte : la musique jouera alors un rôle mnémotechnique.

On pourra, comme proposé plus loin, ajouter aux jours de fêtes une polyphonie à la mélodie connue de tous.

Et l'on se souviendra surtout que ce n'est pas tant parce qu'on chante souvent un chant qu'on l'use que parce qu'on le chante d'une certaine manière : on en arrive parfois à un contresens musical tant la louange se fait terne, ennuyeuse...

Le *Gloire à Dieu* constitue, à n'en pas douter, un des trésors de la liturgie catholique. Peut-être pouvons-nous redécouvrir la richesse de ce vivant patrimoine en lui donnant, au sein même de nos assemblées liturgiques, la place qui lui revient et lui offrir une expression musicale digne de la louange à laquelle il nous invite.

(1) Arius défend aussi l'idée que le Fils est certes une créature de tout premier plan, mais qu'il est bien l'œuvre du Père. Le Concile de Nicée affirme, en réponse, que le Fils est "consubstantiel" au Père. Le Concile de Constantinople (381) réglera la question de la divinité de l'Esprit-Saint.

(2) Le Gloria à Dieu est considéré comme un "psaume non-biblique".

(3) A.G. MARTIMORT, dir., *L'Eglise en prière*, T.IV, Desclée, 1983, p. 252.

(4) Luc 2, 14.

(5) On notera bien que le texte, antérieur au Concile de Nicée de 325, confesse déjà sans ambiguïté la divinité du Fils. C'est le principe fondamental "lex orandi, lex credendi" (les mots de la prière sont ceux de la foi) qui se voit ici confirmé !

(6) On peut ici songer à l'excellence des formes des compositions grégoriennes qui demeurent à ce propos, et nonobstant la question de l'usage de la langue vernaculaire (langue courante), le modèle référentiel du chant liturgique.

## FICHE DE TRAVAIL

EN ÉQUIPE

# L'hymne du Gloire à Dieu

Le *Gloire à Dieu* : un des chants familiers de la messe.

- Peut-on le remplacer par un autre chant ? Pourquoi non ?
- Avons-nous le sentiment qu'il est usé ?
- Comment le chantons-nous ?



Illustration : Monique BRUANT

### Origine et emploi

#### ■ Une prière anténicéenne

Le *Gloire à Dieu* fait partie d'un ensemble littéraire encore proche des psaumes et des cantiques bibliques.

#### ■ L'emploi de l'hymne dans la liturgie antique.

Elle est d'abord utilisée comme prière du matin, au IV<sup>e</sup> siècle.

#### ■ L'insertion dans la liturgie eucharistique.

Le *Gloria* est introduit dans la messe de Noël de l'Eglise de Rome, au début du VI<sup>e</sup> siècle, puis à celles des dimanches et fêtes des martyrs, en présence de l'évêque.

#### ■ La liturgie actuelle

Le *Gloire à Dieu* est chanté ou dit «le dimanche en dehors de l'Avent et du Carême, aux solennités et aux fêtes, ou encore dans les célébrations particulières faites avec solennité» (PGMR 31).

### Théologie du texte

#### ■ La composition du texte

La PGMR (N°31) : «Le *Gloria in excelsis* est une hymne très ancienne et vénérable par laquelle l'Eglise, rassemblée dans l'Esprit-Saint, glorifie Dieu le Père et l'Agneau, et supplie celui-ci».

#### ■ Sa place dans la liturgie eucharistique

- A la messe, nous nous reconnaissons pécheurs et nous demandons au Seigneur de nous rendre dignes de célébrer son eucharistie. Nous sachant exaucés, nous faisons place à la louange.
- Il n'est pas superflu de confesser notre foi en la divinité du Fils.

### Dans nos assemblées

#### ■ Une dignité toute particulière du *Gloria*

- L'histoire de l'hymne, sa théologie directement influencée par celle du Nouveau Testament et sa présence ininterrompue dans la liturgie de l'Eglise lui valent de ne pas être remplacée par un autre chant.
- Beaucoup de chants ont pour titre «Gloire à Dieu» : ce n'est pour cela qu'ils sont des «Gloria» ! Ils portent souvent et judicieusement une cote en F (chants pour le temps de Noël) !

#### ■ Mise en œuvre

- Par nature une prière chantée.
- Une forme littéraire qui impose que le *Gloria* soit pris d'un trait, du début à la fin, par l'ensemble des fidèles ou en alternance.
- Pourquoi ne pas se limiter à deux ou trois mélodies pour le *Gloria* ? La mémorisation du texte en est facilitée. Une polyphonie solennise le tout aux jours de fête.
- On se souviendra que ce n'est pas tant parce qu'on chante souvent un chant qu'on l'utilise que parce qu'on le chante d'une certaine manière.